

## Demande d'autorisation pour l'exécution de Travaux de TRANCHÉE dans le domaine public

	au Bourgmestre de l	a Commune de Mondercange
Données	s concernant le DEMANDEUR (Maître d	de l'ouvrage, Mandataire) de l'autorisation :
Domicoo	o concernant to Demirit Dear (martie c	io i ouviago, manadamo, do i adionodiom.
SOCIÉTÉ	:	PERSONNE DE CONTACT :
N°:	RUE:	TÉL:
C.P.	LOCALITÉ :	GSM:
TÉL :		E-MAIL:
Données	concernant l'ENTREPRISE exécutant	te:
NOM.		DESCRIPTION OF STREET
NOM:	DUE	RESPONSABLE CHANTIER :
N°:	RUE :	TÉL:
C.P.	LOCALITÉ :	GSM:
TÉL:		E-MAIL:
E-MAIL :		
OD IET 4	es travaux de tranchée :	
	her ce qui convient)	
	O Travaux réseau « GAZ »	O Travaux réseau « TÉLÉPHONE »
	O Travaux réseau « EAU »	O Travaux réseau « ÉLECTRIQUE »
	O Travaux réseau « ANTENNE COLLECTIVE »	O Autre :
RUES co	oncernées par les travaux de tranchée	:
	<b>,</b>	
RUE:		entre maisons N°: et N°:
C.P. :	LOCALITE:	
RUE:		entre maisons N°: et N°:
C.P. :	LOCALITE:	
	Data acubaitéa du début da l'avéaution das tra	
	Date souhaitée du début de l'exécution des tra	vaux .
	Durée prévue des travaux :	max jours ouvrables
		utés APRÈS l'obtention de toutes les autorisations nécessaires
pour l'execu	ution des travaux projetés.	
	(Date)	(Signature + Cachet)

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MONDERCANGE – BP 50 – L3901 MONDERCANGE / rue Arthur Thinnes – L-3319 MONDERCANGE DÉPARTEMENT TECHNIQUE – **Service des Travaux et de Gestion du Domaine Public**Tél : 55 05 74 – 506 / - 501 / - 505

Date création du document : 01.03.2018

En annexe détail des documents qui font partie de la présente demande d'autorisation.



## Documents à joindre à la demande d'autorisation (en double exemplaire) :

Chaussée COMMUNALE	
•	PLAN DE SITUATION détaillé avec indication précise de tous les travaux prévus
	à être exécutés dans le domaine public. L'emplacement exact (mesuré à partir des limites cadastrales du terrain) et les dimensions des fouilles et tranchées prévues à être réalisées dans le domaine public sont à indiquer soigneusement sur le plan de situation détaillé et dessiné à l'échelle (plan à remettre en 2 exemplaires)
•	<b>COUPE-TYPE</b> détaillée de la / des tranchée/s projetée/s avec indication de tous les réseaux techniques souterrains <u>EXISTANTS</u> et <u>PRÉVUS à être posés</u> , y compris les diamètres des réseaux et leurs écartements réglementaires à respecter
•	PLANNING détaillé se rapportant aux travaux prévus à être exécutés dans le domaine public
•	PLAN DE SIGNALISATION ROUTIÈRE entièrement conforme au code de la route en vigueur et aux conditions du livret « Commission de la Circulation de l'Etat – Signalisation des chantiers »
•	AUTORISATION DE COMMERCE de l'entreprise exécutante
•	Copie du CERTIFICAT, en cours de validité, délivré par ALUGAZ resp. SUDGAZ qui prouve que l'ouvrier qui sera chargé avec l'exécution des travaux en question a suivi la formation spécifique et est autorisé à travailler à proximité immédiate de conduites de gaz
•	<b>PROCURATION</b> avec formule d'engagement solidaire en cas d'association momentanée avec indication détaillée des coordonnées du mandataire responsable pour le déroulement du chantier
•	<b>Proposition d'une « LETTRE D'INFORMATION »</b> prévue à être distribuée, par le responsable du chantier / demandeur de l'autorisation / mandataire, aux habitants concernés par le projet.

Chaussée de l'ÉTAT	
•	PLAN DE SITUATION détaillé avec indication précise de tous les travaux prévus à être exécutés dans le domaine public. L'emplacement exact (mesuré à partir des limites cadastrales du terrain) et les dimensions des fouilles et tranchées prévues à être réalisées dans le domaine public sont à indiquer soigneusement sur le plan de situation détaillé et dessiné à l'échelle (plan à remettre en 2 exemplaires)
•	<b>COUPE-TYPE</b> détaillée de la / des tranchée/s projetée/s avec indication de tous les réseaux techniques souterrains <u>EXISTANTS</u> et <u>PRÉVUS à être posés</u> , y compris les diamètres des réseaux et leurs écartements réglementaires à respecter
•	<b>PLANNING détaillé</b> se rapportant aux travaux prévus à être exécutés dans le domaine public
•	PLAN DE SIGNALISATION ROUTIÈRE entièrement conforme au code de la route en vigueur et aux conditions du livret « Commission de la Circulation de l'Etat – Signalisation des chantiers »
•	AUTORISATION DE COMMERCE de l'entreprise exécutante
•	Copie du CERTIFICAT, en cours de validité, délivré par ALUGAZ resp. SUDGAZ qui prouve que l'ouvrier qui sera chargé avec l'exécution des travaux en question a suivi la formation spécifique et est autorisé à travailler à proximité immédiate de conduites de gaz
•	Copie de la PERMISSION DE VOIRIE DE L'ÉTAT valable, nécessaires pour toute intervention dans le domaine public / chemin repris / route nationale de l'Etat
•	<b>PROCURATION</b> avec formule d'engagement solidaire en cas d'association momentanée avec indication détaillée des coordonnées du mandataire responsable pour le déroulement du chantier
•	<b>Proposition d'une « LETTRE D'INFORMATION »</b> prévue à être distribuée, par le responsable du chantier / demandeur de l'autorisation / mandataire, aux habitants concernés par le projet.

Date création du document : 01.03.2018 Page 2 sur 2